

Introduction

La leçon républicaine de Jean Zay

*Ma confiance reste entière. Pourvoi en cassation, recours en grâce,
révision, réhabilitation, je ne sais quelles voies la Providence empruntera
pour rétablir la Vérité, mais elle la rétablira, comme la Justice
l'Histoire montre qu'elle l'a toujours fait.*

Jean ZAY, dimanche 6 octobre 1940¹

*Jean Zay incarnait pour tous, amis ou ennemis, une certaine idée
de la République laïque, sociale, généreuse, fondée sur les droits de l'homme
et la raison éclairée par l'instruction publique.*

Robert BADINTER, *Jean Zay le républicain*, 1996²

Jean Zay incarne la République. Pour Robert Badinter, lors de l'inauguration d'un amphithéâtre à Orléans en 1996, l'indoute n'est pas permis, la vie de Jean Zay est une leçon républicaine. Appelant la référence gaullienne d'*une certaine idée de la France*, il ajoute qu'il s'agit d'*une certaine idée de la République*, précisément celle des républicains. Pourtant, qui a en France une idée certaine de Jean Zay, en dehors des historiens, spécialement ceux de l'enseignement et de la culture³ ? Qui sait que Jean Zay est à la fois le Jules

Ferry du Front populaire et le capitaine Dreyfus de Vichy ? Pour qui connaît la richesse de son histoire, le caractère méconnu du parcours de ce républicain exemplaire a de quoi surprendre. Voilà d'où est né ce livre, de l'écart entre un destin de martyr républicain, acteur fondateur de l'école démocratique et les chemins vagabonds d'une mémoire partielle dessinant un profil de la République perdu dans la mémoire collective. Mais il est né aussi de la nécessité de revenir sur une figure de républicain afin de contribuer à mieux définir, par l'histoire, ce qu'est la République à un moment de l'histoire de notre pays où ses « valeurs » sont invoquées de toutes parts. Il s'agira ici de poser à l'échelle humaine la question de ce qu'est un républicain. Et cela dans un temps, celui du premier xx^e siècle, où la France connaît, d'une Grande Guerre à l'autre, de fortes tensions, voire une crise de son identité nationale pour, au total, se demander : quelle leçon républicaine porte Jean Zay ?

FERRY ET DREYFUS, LES DEUX CORPS DE LA RÉPUBLIQUE

Pris entre Ferry et Dreyfus, Jean Zay nous amène à réfléchir la République en ses deux corps. Non pas le corps physique et le corps symbolique chers à Ernst Kantorowicz, mais les deux incarnations de Marianne dans l'opinion française de son époque. Car Jean Zay a eu le redoutable privilège de refléter les deux faces de la République, celle de ses réalisations remarquables et celle de sa détestation criminelle. Le brillant ministre, archétype du républicain d'État, fut aussi la cible idéale des contempteurs de la « gueuse ». Dit autrement, son parcours se lit à la rencontre des deux regards portés sur la République : Jean Zay est à la fois le républicain des républicains et le républicain des antirépublicains. Ceci nous permet en retour de définir la République au croisement de ses valeurs et de leurs contraires, de son corps sacré et de son corps dénié. Et ce dernier n'est pas le moindre dans

le cas de Zay tant il existe bien un républicain des antirépublicains, comme il existe un juif des antisémites et tant Jean Zay en est le type idéal. Comme le dit Jean Cassou, lors de la cérémonie d'Hommage à Jean Zay au grand amphithéâtre de la Sorbonne, le 27 juin 1947 :

Dans les victimes et les martyrs ce qu'un plan systématique cherchait à atteindre, c'était la réalité la plus profonde et la plus vivante que recouvre le nom de France. Dans un ministre de l'Éducation nationale, conscient de sa mission, conscient de tout ce que signifient l'art français et la tradition scolaire, classique, rationnelle, spirituelle de la France, le plan systématique de l'ennemi cherchait à atteindre exactement le contraire de la philosophie de Maurras et de Pétain.

Aussi, pour situer l'étude, est-il naturel d'évoquer tout d'abord Dreyfus, tant le corps dénié de la victime et du martyr s'impose d'emblée à notre regard, masquant parfois l'action du ministre. La peine à laquelle est condamné Jean Zay, le vendredi 4 octobre 1940 par le Tribunal militaire de Clermont-Ferrand aux ordres de la dictature de Vichy est en effet la même que celle du capitaine Dreyfus : déportation et dégradation militaire. Et, qui pis est, il est assassiné le 20 juin 1944 par des miliciens, nourris de toutes les haines du maurrassisme, débondées au moment de leur débâcle, au point de jeter son corps dans un abyme. Jean Zay a bien incarné la République jusqu'au martyr. Sa propre histoire vient tendre un miroir aux exaspérations politiques de la société française : protestant comme sa mère, baptisé, marié et enterré au temple d'Orléans, issu d'une lignée paternelle juive, franc-maçon comme son père, Jean Zay fut une cible constante des haines antirépublicaines à l'égal d'un Léon Blum ou d'un Georges Mandel. Raymond Aron le souligne dans ses mémoires de *spectateur engagé*, et relève que Céline ne fut pas le seul à dire « Je vous Zay » (*in L'École des cadavres*, 1938⁴). Il n'est ainsi pas surprenant que Jean Zay soit, dès le mois d'octobre 1940, le premier condamné politique par le régime de Pétain, à une peine qui est, volontairement, la même que celle de Dreyfus, avant d'être sorti de sa cellule

par des miliciens, quatre ans plus tard, pour être assassiné dans le climat de guerre civile qui préside à l'effondrement de Vichy.

Mais Jean Zay est Ferry aussi, représentant la République bâtisseuse de la nation par l'école. L'œuvre du plus jeune ministre de la III^e République – 31 ans à sa prise de fonction – est en effet au moins aussi importante que celle de Jules Ferry de l'avis des historiens de l'éducation et de la culture. Elle marque le tournant de la démocratisation de la culture et de l'instruction, ce que l'on attribue souvent à Jules Ferry de nos jours et qui revient plutôt aux républicains de l'entre-deux-guerres, particulièrement ceux du Front populaire. C'est bien à cet âge-là, à la fin des années 1930, dans ce qu'on pourrait appeler le moment Jean Zay, comme il y a un moment Guizot, que la République devient sociale pour l'éducation et la culture. Qu'on en juge : titulaire d'un très grand ministère de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts – qui regroupe de fait les départements actuels de l'enseignement, de la culture, de la recherche, des loisirs et des sports –, dans les gouvernements de Léon Blum, Camille Chautemps et Édouard Daladier, Jean Zay anime de façon pionnière ce passage essentiel qui fait de la culture pour tous un objectif majeur de la République, par là refondée à partir de 1936. On lui doit en effet la mise en marche – si ce n'est toujours la mise en place – de la grande réforme de l'enseignement à partir de 1937, fixant les premières bases de la démocratisation du secondaire (vers le collège unique), la création du CNRS, du musée de l'Homme, du musée des Arts et Traditions populaires, du festival de Cannes, de l'ENA, ou la mise en œuvre des congés payés avec des collaborateurs comme Jean Cassou, Léo Lagrange, Irène Joliot-Curie ou Cécile Brunschvicg... dont il fut le ministre durant quarante mois, du 4 juin 1936 au 3 septembre 1939, autre record. Dès lors, c'est bien sous Jean Zay que se fonde notre organisation scolaire et les principes démocratiques qui vont guider l'action de l'État dans les domaines sportifs, artistiques et scientifiques jusqu'à nos jours. En ce sens, il peut à bon droit être qualifié de Jules Ferry du Front populaire. Acteur fondamental du

gouvernement de Léon Blum, Jean Zay est un acteur de la République du peuple, telle qu'avec d'autres il contribue à la redéfinir en 1936. Laissons à nouveau la parole à Jean Cassou, le 27 juin 1947, évoquant *Souvenirs et solitude* :

Le journal écrit en prison par ce glorieux vaincu fait entendre le son d'une grande âme républicaine et l'on sait aujourd'hui, grâce à des accents qui ne trompent pas, étant ceux d'un captif et d'un vaincu, avec quelle gravité cet homme d'une si charmante et souriante jeunesse avait pris conscience de ses devoirs de ministre. Démocrate authentique, pur jacobin, il avait compris qu'en se chargeant de l'administration des choses de l'esprit, il se chargeait de l'une des meilleures traditions nationales : la tradition selon laquelle le soin le plus important, le soin capital d'un gouvernement français digne de ce nom est d'éveiller les intelligences, de les accorder au rythme de notre histoire populaire, de susciter en elles les vertus qui caractérisent notre peuple, à savoir le jugement critique, le sens du juste, le goût du beau, le culte passionné de la raison et de la liberté. Ces vertus ont fait la grandeur de nos humanités et de notre humanisme et ce sont elles qui illuminent tous les grands actes de notre aventure collective à travers les siècles. Et ce n'est point un hasard si, chaque fois que la République nous a été donnée, la République s'est, avant toute tâche, souciée de créer et de développer un enseignement populaire, national, accessible à tous, égal pour tous et capable de former ce que nous appelons des Français, c'est-à-dire des citoyens et des hommes.

LE FIL DE MARIANNE D'UN HOMME-RÉPUBLIQUE

C'est donc pour cette double richesse d'un parcours à la fois profondément personnel par sa précocité et son intensité dramatique et particulièrement éclairant pour le destin collectif, populaire et souvent traumatique, des Français et de la République d'une guerre à l'autre, que Jean Zay mérite de sortir de l'oubli, même relatif. Jean Zay incarne le destin d'une génération prise dans les combats du premier xx^e siècle. Il nous offre l'occasion de réfléchir à ce qu'est la République à l'échelle d'un républicain qui traverse une période de trouble de l'identité nationale. C'est ce fil de Marianne que nous suivrons dans cet ouvrage, reprenant pour les

discuter les étapes soulignées par Robert Badinter dans son éloge de 1996. Il y dit ce qui, à ses yeux, fait de Jean Zay un républicain type. Dans une succession de définitions, il fait se succéder *la naissance*, car « il est des familles où la République est partout présente dans la culture reçue », *l'éducation*, « d'abord l'école primaire, la "laïque", creuset de la République », *la culture*, « cette vaste culture sans laquelle l'homme politique ne peut faire qu'illusion, et qui seule peut, s'il en a le caractère, le transformer, l'heure venue, en homme d'État », *les engagements* tant « il incarne le Front populaire », *l'action ministérielle* enfin, « car être ministre, c'est d'abord servir la République ⁵ ». En somme, Robert Badinter fait de Jean Zay l'Homme- République que Vincent Peillon rencontre sous les traits de Ferdinand Buisson ⁶, un lien déjà souligné par Léon Blum revenant en 1947 sur son choix de Jean Zay pour le ministère de l'Éducation nationale :

Il siégeait sur les bancs du Parti Radical, et, dans ce grand parti lié à des origines si complexes, il représentait la tradition la plus ancienne et la plus pure, celle que, dans les générations qui ont précédé, ont incarnée un Camille Pelletan, un Léon Bourgeois, un Ferdinand Buisson, celle qui s'est toujours efforcée de fonder l'action sur une philosophie politique et de donner à la propagande la valeur d'un enseignement⁷.

En 1939, Jean Zay organise le cent-cinquantenaire de la Révolution française comme ministre de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts. Ce lien entre l'enseignement et la révolution en sa personne dit bien que la république est enseignement de la révolution. À la tête de son grand ministère depuis juin 1936, Jean Zay est au cœur de la pédagogie du régime, alors en pleine tourmente de la montée des fascismes, confronté aux miroirs espagnol et tchèque. Mais dire ce lien ne suffit pas à en rendre la nature et doit d'abord nous conduire à reprendre les attendus d'une vieille question française : qu'est-ce que la République ? Depuis 1792 en effet, les Français s'interrogent sur ce qu'est la République, et plus particulièrement sur ce qu'elle est comme incarnation du corps politique de la nation. La plupart du temps, la question est posée

à l'échelle collective, celle de la constitution des identités politiques, à hauteur de la société, dans ses institutions symboliques, ses rouages fonctionnels, ses lieux communs d'État, de mémoire. Renan demandait ce qu'est la nation, pour dire ce qu'est un Français. Ici, il s'agira à rebours de poser la question de l'identité politique de la France comme république, comme nation républicaine, à l'échelle humaine d'un grand républicain, largement méconnu des Français du xxi^e siècle ; de se demander en somme ce qu'est la République en partant de « Qu'est-ce qu'un républicain ? »

Que Jean Zay ait été un grand républicain, ou plus exactement comme l'écrit Vincent Duclert « une figure républicaine parmi les plus fortes de l'histoire nationale ⁸ », rien ne permet d'en douter, ni son illustration de la méritocratie scolaire, ni son engagement dans la construction de l'école démocratique, cœur du pari républicain, ni son combat antifasciste qui conduisit à son assassinat. D'ascendance juive mosellane du côté de son père, protestant de culte et de culture par sa mère, issue d'une longue lignée beauveronne, par sa femme aussi, Jean Zay est bien un de ces *fous de la République* chers à Jean Birnbaum. Si on ajoute au tableau et la franc-maçonnerie et l'ancrage radical-socialiste du père et les bourses scolaires pour entrer au lycée et l'engagement de l'homme de gauche, chantre du choix du Front populaire dans le vieux parti, on se trouve au cœur de la question républicaine du premier xx^e siècle : comment défendre la France démocratique face aux fascismes, dans l'héritage de la révolution, dans ce moment qu'Édouard Daladier dépeint en 1935 comme celui de la rencontre « du tiers état et du prolétariat » ?

DE LA JUSTICE À L'HISTOIRE

Grâce au dépôt de ses filles Catherine Martin-Zay et Hélène Mouchard-Zay, grâce aussi au travail de Caroline Piketty et de son équipe, l'enquête sur Jean Zay est désormais facilitée, encouragée

par le dépôt de ses archives personnelles aux Archives nationales. De nombreux champs d'exploration sont possibles. On aura compris qu'ici il s'agit d'un essai historique sur Jean Zay républicain, et plus particulièrement, en ce qui concerne le temps où il est ministre, sur le ministre de l'Éducation nationale. Dans la réflexion conduite sur les effets de correspondance entre Jules Ferry et Jean Zay, cela prend tout son sens. Certains regretteront, légitimement de ne pas rencontrer suffisamment le ministre des Beaux-Arts dans ces pages. Ils trouveront de quoi largement étancher leur soif en lisant la très belle étude de Pascal Ory ⁹, et en pensant que, dès lors, il reste de la place pour d'autres rencontres avec Jean Zay. Pour notre part, et avant d'en dire l'actualité *in fine*, nous aurons parcouru la vie d'un homme qui fut d'abord un écolier patriote, à la fois héritier et boursier, puis un étudiant pacifiste tôt engagé dans la lutte politique, la carrière d'avocat et de journaliste, nous demandant comment il connut la destinée de sa génération, celle des enfants des combattants de 1914, jusqu'au poste de ministre. Et, il faudra aussi dépasser la figure du martyr républicain pour aller de la mémoire à l'histoire, pour comprendre ce qu'il fut, et pour cela ne pas se laisser recouvrir du manteau, parfois masquant, de la mémoire du martyr. Car il reste une dernière leçon de Jean Zay à prendre en compte. Elle arme notre propos. Il nous la livre dans la lettre du 6 octobre 1940 citée en exergue. Dans la chair du texte de ce courrier envoyé à sa femme et à son père deux jours après le procès qui l'envoyait en prison, on repère une biffure, la seule de la page : le mot Justice est rayé, remplacé par l'Histoire. L'iniquité du verdict prononcé conduit cet avocat à répudier la Justice – celle de Vichy – pour « rétablir la vérité » et à lui préférer l'Histoire. Ce livre n'a pas d'autre ambition, rendre justice à Jean Zay, au républicain qu'il incarne, en en faisant l'histoire.

Dimanche 6 Octobre 1940,

Mon cher petit amour bien-aimé,

Mon cher petit papa,

Je n'ai pas pu vous écrire avant hier, ni hier. J'ai supporté physiquement le coup qui vient de m'être porté, mais j'avais besoin de reprendre mes esprits, mes sens, ma raison. La qui m'est arrivée, ce don, je suis victime, et pour quoi on veut me faire l'honneur du martyre, vous l'avez compris, devine! Sans même avoir assisté à l'audience, à la condamnation, vous en savez le sens, la portée, la signification, les raisons. Je suis condamné à une peine politique, qui n'a jamais été appliquée depuis le Commune et dont personne ne se souvenait plus au point que les journaux ont dû l'expliquer, et mal, d'ailleurs, car personne ne la connaît plus. Les juges ne m'ont trouvé aucune circonstance atténuante. Ils m'ont infligé une peine qu'on épargne à des assassins, à des traîtres, et qui n'a encore même pas été demandée pour ceux qu'on accuse d'être responsables de notre désastre militaire. Du même coup, tout est devenu clair. Comment ne serais-je pas plein de sérénité? Non innocents s'accroît de la fierté de souffrir pour ce que je suis, pour ce que je représente, pour ce que j'ai été. Pour ce que je puis être encore. Le martyre est une auréole. Je serai le signe de mon destin. Et puis, est-ce que tout cela compte? L'infamie n'a qu'un temps... Je vous reverrai, je regarderai avec vous notre vie paisible. Il nous suffit de patienter un peu. On confie notre avenir en Caution, recours en grâce, révision, réhabilitation, je ne sais quelles lois la Providence emprunte pour rétablir la vérité, mais elle la rétablira, comme la justice montre qu'elle l'a toujours fait, dans des circonstances historiques et solennelles. Si j'avais été condamné à une peine éternelle (la peine éternelle est l'objet du dixième des classes militaires que les témoins ont apportés sur moi) je m'interrogerais peut-être sur mon innocence sur la façon dont j'ai compris les événements qui me sont survenus. Mais, aurais-je frappé, comment m'interrogerais-je? Comment aurais-je le moindre doute? Comment aurais-je le moindre doute celui qui, en France et à l'étranger, ont appris hier ce verdict, publié par les journaux sans aucun compte rendu, sans aucun détail, sans aucun commentaire? Dans les jours qui viennent, au fil de mes lettres, je vous raconterai l'audience et la façon dont elle s'est déroulée, produisant sur le public la plus profonde émotion. Tous les témoins m'ont été favorables, même ceux de l'accusation, qui ont dit, ma bravoure au feu, la citation dont j'allais être l'objet, sans parler de mon engagement. J'ai crié, hurlé mon innocence, avec un accent qui me venait des profondeurs de l'être. Tout le monde attendait un acquittement ou, au pire, une condamnation de principe. Je sais que la lecture du verdict a